

## Présentation

*Pour cette deuxième présentation, rencontre avec Antoine Adidéhou, Secrétaire permanent du Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B), qui a bien voulu répondre à nos questions.*

**Inforiz :** *Bonjour Monsieur Adidéhou, vous êtes le Secrétaire permanent du Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin. Pouvez-vous retracer la genèse de cette organisation et les objectifs qu'elle s'est fixée ?*

**Antoine Adidéhou :** Le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B) est une organisation professionnelle agricole qui vise l'amélioration des conditions de vie des producteurs de riz. Il est officiellement créé en mai 2006 à la suite de son assemblée générale constitutive. Le CCR-B représente au plan national l'organisation faïtière des riziculteurs. Sur le plan organisationnel, le CCR-B est composé de six unions régionales de riziculteurs : le Conseil Régional des Riziculteurs du Mono – Couffo (CRR - MC), l'Association des Producteurs de Riz de l'Atlantique et du Littoral (APRAL), l'Union des Riziculteurs de l'Ouémé et du Plateau (URIZOP), l'Union des Riziculteurs du Centre (Zou – Collines) (UNIRIZ-C), l'Union Régionale des Producteurs de Riz de l'Atacora Donga (URPR – AD) et l'Union Régionale des Producteurs de Riz du Borgou Alibori (URPR – BA). Chacune des unions régionales comprend des unions communales de riziculteurs (UCR), composées des groupements de base. Un recensement effectué de juin 2010 à juillet 2011, par le CCR-B avec l'appui du Projet d'appui au CCR-B et du Projet d'Appui à la Filière Riz du Bénin et dont les données viennent d'être finalisées révèle l'existence de 48 640 riziculteurs dont 41,4% de femmes et 1 195 groupements de producteurs à la base.

Le CCR-B a été mis en place suite à un long processus qui a démarré en 2000 par des réflexions portant sur la commercialisation du riz, le développement de la filière riz et l'organisation des acteurs. Ces réflexions ont conduit les leaders à mettre en place en 2002, un groupe de travail ayant conduit ou commandité des études dont les résultats ont permis de prendre conscience que la filière riz pourrait être une filière porteuse au Bénin. En 2004, un comité des riziculteurs a été mis en place et piloté par messieurs Fiodendji, Gbenou, Vegba, Houansou, Dansou, Zika et Ntcha. Les activités menées par ce comité ont conduit à la création en 2006 du Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin pour les raisons suivantes : la nécessité de promouvoir la professionnalisation des producteurs de riz et de coordonner les actions rentrant dans le cadre de la promotion du riz au Bénin, la sauvegarde et la défense des intérêts de la profession de production de riz et la représentation des producteurs de riz dans tous les actes de la vie civile, administrative et de politique et dans les instances de prise de décision.

La vision du CCR-B est de devenir une organisation dynamique, incontournable sur le plan national, crédible et prospère où les membres s'épanouissent dans la solidarité. De part cette vision, il s'est fixé la mission d'œuvrer pour l'amélioration des conditions socio-économiques des producteurs de riz, la défense de leurs intérêts et leur insertion adéquate dans le processus de développement du pays.



**Inforiz :** *Quels sont vos principaux partenaires ?*

**Antoine Adidéhou :** Les principaux partenaires du CCR-B sont :

- L'Agence belge de Développement (CTB) à travers le Projet d'Appui à la Filière Riz du Bénin
- Le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) et l'Entreprise Territoire et Développement (ETD) à travers le Projet d'Appui au CCR-B
- Les ONG italiennes Comunità Impegno Servizio Volontariato (CISV) et Ricerca e Cooperazione (RC) à travers le projet d'Amélioration de la Filière Rizicole dans la Vallée de l'Ouémé
- L'ONG belge VECO WA à travers les actions de plaidoyers et de lobbying
- L'USAID à travers le Projet Expanded Agribusiness and Trade Promotion

Le CCR-B entretient également de très bonnes relations avec les institutions étatiques, les structures comme PROTOS, GIZ et les autres acteurs intervenant dans la filière riz au Bénin.

**Inforiz :** *Quelles sont les principales forces et faiblesses ou menaces pour la production de riz au Bénin ?*

**Antoine Adidéhou :** La production rizicole au Bénin bénéficie de facteurs favorables dont les principaux sont : un potentiel de plus de 205 000 ha de bas-fonds et de 120 000 ha de plaines inondables, l'engouement des producteurs avec le déclin de la filière coton, l'existence d'une demande intérieure encore insatisfaite, l'existence d'un marché sous régional porteur notamment avec le Nigéria, ainsi que l'existence de centres de recherche qui travaillent pour l'amélioration des rendements et de la productivité. Bien que des forces existent, les faiblesses et contraintes sont nombreuses. Les plus importantes sont ci-dessous présentées par maillon de la filière :

- Au niveau de la production, on note l'utilisation d'outils rudimentaires ou inadéquats, la pénibilité du travail, les difficultés de sarclage, les attaques des oiseaux et des rongeurs, l'insuffisance des bas-fonds aménagés, l'inexistence ou l'insuffisance de crédits de campagne, ou des crédits non adaptés avec des taux d'intérêts élevés, ou encore tout simplement l'insuffisance de financement, les difficultés d'approvisionnement en intrants, en plus de leurs montants déjà élevés et la rareté de la main d'œuvre et son coût élevé.
- On constate un manque d'aires de séchages ainsi que de structures de stockage souvent inadéquates pour le riz.
- Au niveau de la transformation, on note l'utilisation d'équipements rudimentaires entraînant des taux de brisure élevés et la pénibilité du vannage.
- Au niveau de la commercialisation, on observe : l'inorganisation des marchés, l'éloignement des marchés des sites de production, les cas de mévente, les prix de vente non rémunérateurs qui ne tiennent pas souvent compte du coût de production.

**Inforiz :** *Quelles sont vos relations avec les organisations de transformateurs et de consommateurs ?*

**Antoine Adidéhou :** Au Bénin, il n'existe pas encore d'organisations de transformateurs sur le riz. D'ailleurs, le secteur de la transformation était très peu développé. C'est n'est qu'avec la crise alimentaire de 2007-2008 que ce secteur a commencé par intéresser. Toutefois, il existe de bonnes relations entre le CCR-B et les entreprises de transformation existantes, à l'image des relations contractuelles entre les organisations de base du CCR-B et les Entreprises de Services et Organisations de Producteurs (ESOP). De part ces relations, les ESOP fournissent les semences aux producteurs et leur rachètent le riz paddy en fin de campagne, sur la base de contrats signés et début de campagne. Concernant les organisations de consommateurs, le CCR-B collabore avec la Ligue de Défense des Consommateurs du Bénin dans le cadre d'actions de promotion du riz local dans les cantines scolaires, les centres de santé, les hôtels et les restaurants.

**Inforiz :** *Quelles sont vos relations avec les importateurs de riz ? Existe-t-il un cadre de concertation sous l'égide de l'Etat ?*

**Antoine Adidéhou :** À l'heure actuelle, il n'y a pas encore de relations formelles entre le CCR-B et les importateurs de riz. Toutefois, suite à une formation des responsables professionnels et techniciens du CCR-B organisée en juillet 2011, par le Projet d'Appui au CCR-B, mis en œuvre par le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR) et l'Entreprise Territoire et Développement (ETD), ce point a été soulevé et retenu comme axe de travail futur.

Avec l'Etat, il n'existe pas encore un cadre de concertation direct avec les riziculteurs. Cependant, il existe un cadre de concertation entre l'Etat, les Partenaires Techniques et financiers et la Plate-forme Nationale des Organisations Professionnelles et des Producteurs Agricoles dont le CCR-B est membre.

**Inforiz :** *Quel rôle jouez-vous dans la SNDR ? Comment percevez-vous cette stratégie ?*

**Antoine Adidéhou :** La Stratégie Nationale pour le Développement de la Filière Riz au Bénin (SNDR), dont le document final vient d'être finalisé, a connu une participation assez intéressante du CCR-B. Il est important de signaler que le CCR-B n'était pas impliqué au début dans l'élaboration de cette stratégie. Cependant, avec les relations personnelles du Président du CCR-B qui a appris qu'un tel document sur la filière riz était en cours d'élaboration, un travail de plaidoyer et de lobbying a été fait par le CCR-B ; ce qui a permis son implication plus tard dans le processus d'élaboration. Ainsi, le CCR-B a participé aux différents ateliers de finalisation, de validation de la stratégie ainsi qu'à l'atelier national de lancement.

Dans le cadre de sa participation, le CCR-B a mis en place un groupe de travail composé à la fois de son personnel technique et d'élus mais aussi de techniciens des projets partenaires comme le PAFIRIZ, le projet d'appui au CCR-B. L'implication du CCR-B a conduit à accorder plus de place et de rôles aux organisations de producteurs de riz dans la stratégie, car elles étaient pratiquement absentes dans la première version du document.

Cette première implication, qui a été appréciée, a permis ensuite d'intégrer le CCR-B dans le groupe de travail chargé de l'opérationnalisation de la stratégie. Nous avons pris part à cet effet, de façon significative à la semaine de travail qui a été organisée du 18 au 22 juillet 2011.

De façon globale, la SNDR est un bon document de politique si elle est bien opérationnalisée avec un programme d'actions clair qui intègre les préoccupations des riziculteurs et des autres acteurs de la filière. Par ailleurs, il est nécessaire sinon indispensable que tous les acteurs puissent être impliqués dans la mise en œuvre.

**Inforiz :** *Avec la publication des « Echos Rizicoles », vous disposez d'un organe de presse, qu'est-ce que cela vous apporte ?*

**Antoine Adidéhou :** Echos Rizicoles, le bulletin d'information du CCR-B est aujourd'hui un organe de presse qui non seulement donne de la visibilité aux activités du CCR-B et des riziculteurs en général mais aussi aux actions menées par les partenaires de l'organisation. C'est un outil de communication qui est diffusée à la fois en version papier et en version numérique. Tous les trois mois, nous éditons un numéro en 2 200 exemplaires papiers.

**Inforiz** : *Comment percevez-vous les NTIC et que vous apportent-elles ?*

**Antoine Adidéhou** : Concernant les NTIC en général, nous avons une perception très positive. D'ailleurs, nous sommes en cours de conception de notre site Internet qui sera opérationnel avant la fin de l'année 2011. Par ailleurs, dans le cadre du projet PAFIRIZ de la CTB, nous participons à l'élaboration d'un Système de Gestion de l'Information de la filière riz au Bénin, une base de donnée regroupant des informations sur la filière et ses acteurs. Nous disposons de treize relais locaux sur le terrain qui sont des centres où des gens viennent pour s'informer. A notre avis, le développement ne peut se faire sans qu'on ne soit informé et sans qu'on informe les autres de ce que l'on fait. Voilà pourquoi les NTIC constituent de véritables outils de création et de diffusion de l'information.

*Pour de plus amples informations, Monsieur Adidéhou est à votre disposition, vous pouvez le contacter par e-mail : [conseil\\_riziculteurs\\_benin@yahoo.fr](mailto:conseil_riziculteurs_benin@yahoo.fr)*

*Pour retrouver le dernier numéro des Echos Rizicoles : [Echos Rizicoles N°3 - Juin 2011](#)*

*Pour plus d'informations sur le projet Pafiriz, voir le site de la CTB au Bénin : <http://www.ctb-benin.org/>*